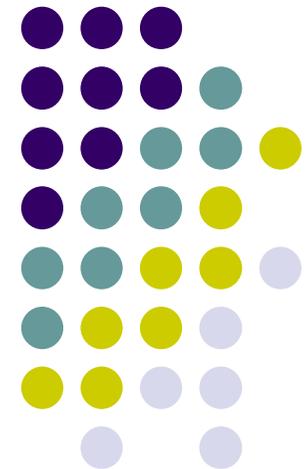


---

# LE COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE





**Circulaire n° 2016-114 du 10 août 2016 : orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

Abroge et annule la circulaire du 30 novembre 2006 (CESC)

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement et/ou projet d'école

Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.

# Les missions du CESC



- Contribuer à **l'éducation à la citoyenneté** ;
- Préparer le plan de **prévention de la violence** ;
- Proposer des actions pour **aider les parents en difficultés** et lutter contre l'exclusion ;
- Définir dans le cadre du parcours éducatif de santé (PES) un programme **d'éducation à la santé** et à la **sexualité** et de prévention **des comportements à risques**;

# La présidence

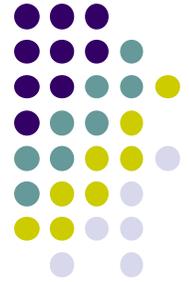


Le CESC est présidé par le chef d'établissement

# La composition

- Les personnels d'éducation, sociaux , de santé de l'établissement ;
- Les personnels enseignants ;
- Les représentants des parents ;
- Les représentants des élèves ;
- Les représentants de la commune, et de la collectivité de rattachement ;
- Les partenaires de proximité (institutionnels : ex: police, territoriaux : ex: mairie, ou associatifs)

# Les principes



- Prendre en compte l'élève dans sa globalité dans le cadre d'un projet éducatif qui intègre la vie de l'établissement (classe, l'orientation, vie scolaire) mais également la vie à l'extérieur de l'établissement (la famille, l'environnement )
- Assurer l'implication des membres de la communauté éducative (enseignants, parents...)
- Articuler les parcours (santé - citoyenneté) visant à développer la responsabilité vis-à-vis de soi, d'autrui, à promouvoir les valeurs pour une vie en société
- Associer les partenaires extérieurs